

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA COMMISSION, DR. JEAN PING,
A LA 17^{EME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DE L'UNION

MALABO, GUINEE EQUATORIALE, LE 30 JUIN 2011



**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA COMMISSION, DR. JEAN PING,
A LA 17^{EME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DE L'UNION
MALABO, GUINEE EQUATORIALE, LE 30 JUIN 2011**

- **Monsieur le Président de l'Union Africaine,**
- **Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement
et chefs de délégation,**
- **Mesdames les Premières dames,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Madame la Vice-Secrétaire générale des Nations unies,**
- **Monsieur le Secrétaire général adjoint de la Ligue des Etats
arabes,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des pays et
institutions partenaires,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Nous voilà de nouveau réunis à l'occasion de la session semestrielle de la Conférence de notre Union. Malabo vient ainsi s'ajouter à la longue liste des cités africaines qui ont accueilli ces rendez-vous réguliers de la grande famille continentale. De Durban, où notre Union naquit, à Kampala, en juillet dernier, en passant par Maputo, Sirte, Abuja, Khartoum, Banjul, Accra, Sharm el Sheikh et, évidemment, Addis Abéba, la capitale de l'Afrique, chacun de nos

Sommets a posé un jalon supplémentaire dans notre marche vers une plus grande intégration et unité.

Il s'agit assurément d'une longue marche, entamée au début du siècle passé, avec la naissance du panafricanisme et la prise de conscience progressive de l'impératif de l'unité si l'Afrique veut elle-même forger son destin.

Au moment où nous nous réunissons ici, il est important de garder à l'esprit que toutes les victoires remportées jusqu'ici n'ont pu l'être que parce que l'Afrique avait resserré ses rangs, mis l'intérêt collectif au dessus d'autres considérations, animée qu'elle fût par une forte conviction quant à sa capacité à relever les défis du moment et ne s'abandonnant jamais au découragement, même lorsque les obstacles dressés sur son chemin ont paru insurmontables. Cet esprit de combat et cette résilience doivent continuer à nous guider dans la phase actuelle de notre histoire.

Permettez qu'à ce stade, j'exprime, en votre nom et au mien propre, notre gratitude au Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis que nous avons foulé cette terre africaine de Guinée équatoriale. Je note avec grande satisfaction les excellentes dispositions prises en vue du bon déroulement de notre Sommet. D'une façon plus



générale, nous tirons une légitime fierté des changements remarquables qu'a connus cette cité, notamment avec les travaux qui ont permis, en un court laps de temps, d'ériger une ville nouvelle et moderne à Sipopo.

Je remercie, par ailleurs, le Président Obiang Nguema, pour le soutien qu'il n'a eu de cesse d'apporter à la Commission, depuis qu'il a pris la tête de notre Union. Cet accompagnement et cette sollicitude ne seront pas de trop au cours des six mois à venir, tant il est vrai que l'Afrique se trouve à un moment particulier de son histoire.

Qu'il me soit, enfin, permis de saluer tous nos partenaires, pour leur présence à cette cérémonie d'ouverture, ainsi que pour leur appui. Nous continuerons d'œuvrer au renforcement de ce partenariat au service de la paix et du développement de notre continent, ainsi que pour l'avènement d'un monde plus juste et plus solidaire.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Depuis votre dernière session ordinaire à Addis Abéba, la Commission a continué de travailler d'arrache pied à la mise en



œuvre des décisions par vous prises. Qu'il s'agisse de la paix et de la sécurité, des valeurs partagées, de l'intégration, du renforcement des capacités de notre Union, y compris la recherche de sources alternatives de financement pour son budget, ou encore de nos partenariats internationaux, la Commission n'a ménagé aucun effort pour atteindre les objectifs fixés.

Depuis quelques années, l'Afrique est sur une trajectoire économique ascendante, et de plus en plus nombreux sont les investisseurs qui voient en elle la future réserve de croissance dans le monde. Certes, nous devons cette évolution à la forte demande de matières premières, notamment en Asie. Mais il importe également de souligner que cette évolution est aussi et surtout le résultat de la réduction des conflits et de l'amélioration de la gouvernance observée sur le continent depuis quelques années.

Rien au cours des six mois écoulés n'est venu remettre en cause cette tendance forte. La croissance économique reste globalement élevée. Nous nous devons de consolider ces avancées, en particulier en accélérant l'intégration économique. C'est ici pour moi le lieu de me réjouir de la décision historique des Etats membres du COMESA, de la SADC et de la Communauté est-africaine de créer la plus grande zone de libre échange de notre continent.

La Commission a continué à prêter une attention particulière à nombre d'autres domaines relevant des différents piliers du plan stratégique 2009 – 2012. Entre autres, je voudrais mentionner le projet phare de l'Université panafricaine, dont les statuts et autres instruments fondateurs ont été approuvés en mai dernier par les ministres en charge de l'Education. Les trois premières facultés devraient être lancées dès le mois de septembre prochain au cours d'une cérémonie organisée à Addis Abéba.

De même, la Commission a poursuivi le processus de mise en œuvre de la Campagne pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique, « CARMMA ». A ce jour, 29 Etats membres ont lancé cette campagne au niveau national.

S'agissant de l'agriculture et de l'environnement, je voudrais, aussi, relever les progrès réalisés dans la mise en œuvre du CAADP, afin de mieux assurer la sécurité alimentaire de nos populations. Je félicite les 25 Etats membres qui ont déjà signé le programme *Compact CAADP*, et j'exhorte ceux qui ne l'ont pas encore fait à se joindre à ce programme, afin de tirer pleinement profit des opportunités qu'il présente.

Nous avons également continué à accorder toute l'attention requise à la mise en œuvre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). D'autres actions connexes incluent le travail en cours dans le cadre de « *Africa Hydro-Power 2020 Initiative* » et la stratégie de développement du site Inga en République démocratique du Congo, ainsi que le projet d'Agence spatiale africaine (AfriSpace).

Enfin, la Commission, dans le prolongement de votre décision de janvier dernier, a continué à se pencher sur la question, cruciale entre toutes, du financement de notre Union. Une Union africaine plus forte, car mieux dotée en ressources, constituera un levier puissant pour l'accélération du développement de nos pays, le renforcement de leur stabilité, la défense de leurs intérêts sur la scène internationale et la protection de leur souveraineté.

Dans le rapport sur les activités de la Commission pour la période sous examen, je me suis employé à rendre compte, de façon aussi exhaustive que possible, de ce qui a été entrepris avec les moyens limités dont nous disposons, des résultats significatifs enregistrés, ainsi que des difficultés, à coup sûr nombreuses, rencontrées.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Ce Sommet, je l'ai dit tantôt, se tient à un moment crucial de l'évolution de notre continent, ainsi que l'illustre ce que nombre d'observateurs ont appelé *le printemps arabe*. Les changements intervenus en Tunisie et en Egypte marquent une nouvelle avancée dans les processus de démocratisation initiés sur le continent depuis le début des années 90. En dépit des difficultés inhérentes à toute transition, la Tunisie et l'Egypte n'en ont pas moins accompli des progrès remarquables au cours des mois écoulés. Ces deux pays connaissent aujourd'hui un climat indéniable de liberté et un débat pluraliste, qui sont signes d'une nouvelle conscience citoyenne indispensable à la consolidation de la culture démocratique.

Pas plus que les autres acteurs internationaux, l'UA n'a pas anticipé ces évolutions, s'attirant, de ce fait, des critiques, au demeurant peu justifiées. Elle n'en a pas moins réagi avec la créativité nécessaire face à des situations inédites au regard de ses instruments. En d'autres termes, notre Union a su faire preuve de la flexibilité requise, fondant son action non sur une lecture littérale et dogmatique des textes existants, mais sur la nécessité de contribuer à la réalisation de l'objectif d'ensemble poursuivi par l'UA, à savoir la

consolidation des processus de démocratisation sur le continent. Les décisions prises par notre Conseil de paix et de sécurité dès janvier 2011, s'agissant de la Tunisie, et à partir de février, pour ce qui est de l'Egypte, en sont une illustration éloquente.

D'évidence, aussi bien la Tunisie que l'Egypte ont besoin de l'appui et de l'accompagnement de l'Afrique et du reste de la communauté internationale. C'est dans cette perspective que je me suis rendu dans ces deux pays pour renouveler aux différents acteurs concernés la solidarité et l'appui de l'UA. Le Groupe des Sages s'est également rendu sur place, cependant que le Conseil de paix et de sécurité demeure activement saisi de la situation. En outre, je me suis employé à mener un travail de plaidoyer auprès de nos partenaires internationaux pour qu'ils apportent l'appui économique et financier dont ces deux pays ont tant besoin pour se stabiliser et enraciner durablement la démocratie. Je voudrais, au passage, rendre hommage à l'Egypte et à la Tunisie pour avoir généreusement accueilli sur leurs territoires des centaines de milliers de réfugiés, notamment africains, fuyant la Libye, malgré leurs propres difficultés.

Les soulèvements populaires en Afrique du Nord sont, en partie, la conséquence des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes, en particulier le chômage, donnant ainsi naissance à un

sentiment de marginalisation. Fort opportunément, le présent Sommet a choisi pour thème « l'accélération de l'autonomisation de la jeunesse pour un développement durable ». Il est impératif que les discussions sur ce thème aboutissent à des mesures concrètes pour une meilleure prise en charge des besoins de la jeunesse africaine et à l'allocation des ressources requises à cet égard.

Comme l'a si justement souligné le Conseil de paix et de sécurité, lors de sa réunion ministérielle du 26 avril 2011, les soulèvements populaires en Afrique du Nord doivent être saisis comme une occasion pour les Etats membres de renouveler leur engagement en faveur de l'Agenda de l'UA pour la démocratie et la gouvernance et de mettre en œuvre les réformes socio-économiques qu'appellent les circonstances.

Ce faisant, nous devons évidemment nous appuyer sur les progrès accomplis par le continent. Les différents scrutins qui ont eu lieu dans nombre d'Etats membres au cours des six mois écoulés, malgré les difficultés et insuffisances qui ont pu être observées çà et là, témoignent de l'enracinement progressif de la démocratie pluraliste sur notre continent.

Je profite de cette occasion pour saluer la présence parmi nous, pour la première fois, des Présidents Mahamadou Issoufou du Niger,



Alassane Dramane Ouattara de Côte d'Ivoire et Ikililou Dhoinine de l'Union des Comores . Je félicite de même les Présidents François Bozizé, Idriss Déby Itno, Yoweri Museveni, Yayi Boni et Ismael Omar Guelleh, pour leur réélection, ainsi que le Président Goodluck Ebele Jonathan, confirmé dans ses fonctions après l'intérim qu'il a assuré à la suite du décès du Président Umaru Yar'Adua.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La Commission a continué de travailler à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent, consciente de ce qu'il ne saurait y avoir de développement durable, pas plus d'ailleurs d'épanouissement de la démocratie, sans paix. La tendance forte à la diminution des conflits ne s'est pas démentie. Nous devons tirer une fierté légitime des acquis enregistrés, car ils attestent de notre capacité, pour peu que la volonté politique nécessaire ne manque pas à l'appel, à trouver les réponses qu'il faut aux problèmes qui sont les nôtres. Ils apportent aussi la preuve, s'il en était besoin, que la quête de la paix requiert le *leadership* africain, que nos partenaires se doivent, dans leur intérêt bien compris, de conforter et de soutenir par leur concours politique, matériel et financier.

Au Soudan, après le référendum historique de janvier dernier, qui a marqué la naissance d'un nouvel Etat qu'il nous plaira d'accueillir, le 9 juillet prochain, au sein de la grande famille africaine, les parties à l'Accord de paix global (CPA) se sont employées à parachever la mise en œuvre du CPA et les négociations sur les arrangements post-référendaires. Certes, les défis sont énormes. Mais je note avec satisfaction que notre Sommet se tient quelques jours après que les parties ont réussi, avec la facilitation persévérante et méritoire du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA à conclure un Accord sur les arrangements sécuritaires à Abyei. Je les félicite pour cette avancée et les exhorte, sur cette base, à aller de l'avant pour parachever les négociations en cours sur tous les aspects pendants du CPA. Je remercie le Premier Ministre Meles Zenawi pour sa contribution remarquable et l'engagement de son pays à déployer des troupes pour faciliter la mise en œuvre de cet Accord. Le Conseil de sécurité des Nations unies vient d'autoriser ce déploiement. Par ailleurs, il y a deux jours, un Accord-cadre a été conclu sur les Etats du Nile Bleu et du Kordofan méridional, également avec la facilitation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau. Il s'agit là d'un développement important dans la consolidation de la paix, de la stabilité et de la démocratie au Soudan.

En Somalie, l'AMISOM a enregistré des gains particulièrement importants sur le terrain. Je rends hommage au sens du sacrifice et au dévouement des forces de la Mission, dont l'appui aux Institutions fédérales de transition est crucial. Ici encore, je voudrais relever l'heureuse coïncidence entre la conclusion de l'Accord de Kampala du 9 juin 2011 et la tenue de nos présentes assises. Il est du devoir de l'ensemble du continent d'apporter un soutien plus important à la Somalie, afin de lui permettre de retrouver la place qu'elle mérite dans le concert des Nations. J'en appelle également aux Nations unies et aux autres membres de la communauté internationale pour qu'ils jouent pleinement le rôle attendu d'eux. L'urgence est d'autant plus grande que les effets combinés du conflit et de la sécheresse qui sévit actuellement dans le pays ont créé une situation humanitaire à proprement parler catastrophique. Un enfant sur quatre souffre de malnutrition aigüe ; il s'agit là de l'une des proportions les plus élevées au monde et du double du seuil d'urgence.

Je me réjouis des avancées enregistrées aux Comores, avec la consolidation de la démocratie et de la réconciliation nationale, au Burundi, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Guinée Bissau et au Libéria, autant de pays où la reconstruction et le développement post-conflit constituent une réalité tangible. De même, je note avec satisfaction le parachèvement de la normalisation des relations entre le Soudan et

le Tchad, ainsi que le début de la mise en œuvre d'une action régionale concertée dans la lutte contre la LRA, sous l'égide de l'UA.

Evidemment, l'on ne saurait passer sous silence l'impasse persistante au Sahara occidental, ainsi que l'absence de progrès dans le processus de paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée, les retards accusés dans la mise en œuvre de l'Accord conclu entre Djibouti et l'Erythrée et les difficultés qui continuent d'être rencontrées dans la restauration de l'ordre constitutionnel à Madagascar, processus dans lequel la SADC est pleinement engagée. Toutes ces questions requièrent l'attention continue de notre Union et des efforts renouvelés de sa part.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La présente session se tient dans un contexte également marqué par la fin de la crise postélectorale, longue et douloureuse, qu'a connue la Côte d'Ivoire. Je voudrais assurer le Président Alassane Dramane Ouattara, dont je salue la présence, du soutien total de notre Union dans l'entreprise complexe, mais exaltante, qu'il a engagée pour la réconciliation entre tous les Ivoiriens et le relèvement socio-économique de son pays. L'Afrique a besoin d'une

Côte d'Ivoire forte et prospère, fidèle à sa tradition d'hospitalité et de générosité.

Certes, nous aurions tous souhaité que la crise qu'a connue la Côte d'Ivoire fût résolue pacifiquement. Notre Union n'a ménagé aucun effort à cet effet. Après avoir été une des premières institutions à reconnaître la victoire du Président Ouattara, l'UA s'est employée à favoriser une issue pacifique, conciliant la préservation de la paix et celle de la démocratie. Le Groupe de haut niveau mis en place à cet effet mérite notre reconnaissance unanime. Malheureusement, le refus du Président sortant de saisir la perche à lui tendue n'a pas permis l'aboutissement de ces efforts. Cet état de fait n'a en rien entamé la pertinence des propositions du Groupe de haut niveau, comme l'a démontré la décision du Conseil constitutionnel ivoirien proclamant, sur leur base, le Président Ouattara vainqueur du scrutin présidentiel, la mise en place subséquente d'une Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation, et la volonté affirmée des nouvelles autorités ivoiriennes de faire avancer le chantier de la réconciliation.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, enfin, évoquer la situation en Libye, où les manifestations qui ont eu lieu à partir de la mi-février ont dégénéré en guerre civile. S'il est vrai que de nombreuses questions sont inscrites à l'ordre du jour du présent Sommet, c'est incontestablement sur cette crise que vos délibérations sont les plus attendues. La crise libyenne a servi de révélateur à nombre de défis liés : (i) à l'aptitude de nos Gouvernements à capter les aspirations légitimes de leurs peuples et à leur donner satisfaction à travers des réformes conçues et conduites de manière diligente, démocratique et pacifique ; (ii) à notre capacité à faire preuve de l'unité de pensée et d'action indispensable au succès de nos efforts ; (iii) au *leadership* de notre continent dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique et à nos relations avec nos partenaires, particulièrement au regard de la volonté, à peine dissimulée, de certains acteurs internationaux de marginaliser l'UA dans la gestion d'une crise qui concerne l'Afrique au premier chef ; et, enfin, (iv) au respect de la légalité internationale.

Nous nous devons d'avoir présents à l'esprit les souffrances qu'endure la population libyenne du fait de la poursuite des affrontements armés et des opérations aériennes de l'OTAN ; le sort

des travailleurs migrants africains ; ainsi que les risques que la persistance de la situation actuelle fait peser, avec une acuité croissante, sur la paix et la stabilité régionales.

C'est avec une claire conscience de tous ces enjeux que le Conseil de paix et de sécurité a, dès le 10 mars, soit une semaine avant que le Conseil de sécurité n'adopte la résolution 1973(2011), arrêté une Feuille de route articulant une solution politique au conflit que connaît la Libye. Votre Sommet extraordinaire du 25 mai dernier a validé cette Feuille de route et salué l'action du Comité *ad hoc* de haut niveau chargé d'en promouvoir l'acceptation et la mise en œuvre.

L'élément fondamental des efforts déployés par l'UA, à travers le Comité *ad hoc*, porte sur la nécessité de répondre aux aspirations légitimes du peuple libyen à la démocratie, à l'état de droit et à la bonne gouvernance, et de lui permettre de choisir librement ses dirigeants. Notre conviction est que ce sont les Libyens eux-mêmes qui doivent mener et s'approprier le processus de transformation démocratique de leur pays. Il s'agit là d'une condition essentielle à la pérennité des acquis qui seront enregistrés, dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de la Libye.

Le Comité *ad hoc*, qui vient juste de tenir deux réunions successives, à Pretoria et à Malabo, aura l'occasion de rendre compte de ses efforts. Le Comité continue d'explorer toutes les options et possibilités qui se présentent pour favoriser une solution politique. Ces efforts sont d'autant plus méritoires qu'ils sont déployés dans un contexte de défiance de la part de certains acteurs internationaux vis-à-vis de l'initiative africaine, alors même que la résolution 1973(2011) reconnaît formellement le rôle de l'UA. En rendant un juste hommage aux Présidents Mohamed Ould Abdel Aziz, Yoweri Museveni, Amadou Toumani Touré, Denis Sassou N'guesso et Jacob Zuma pour leur engagement personnel dans la noble mission de paix qu'ils assurent au nom de l'Afrique, je tiens à relever, pour m'en féliciter, que la voie du salut que nous préconisons commence à être reconnue.

Sans préjudice des résultats de vos délibérations, je voudrais souligner, avec force et conviction, que c'est seulement dans l'unité et la cohésion que l'Afrique pourra faire œuvre utile en Libye, au service du peuple libyen et de ses aspirations légitimes, et assurer que les positions et les principes de notre continent sont dûment pris en compte sur la scène internationale.

Je n'ai aucun doute que votre Sommet saura mesurer le caractère décisif de ce moment de l'histoire et donner des

orientations qui renforcent la crédibilité de notre Union et sa capacité à relever les défis qui conditionnent son avenir, en tant que creuset des valeurs et aspirations de nos peuples, en tant que vecteur de l'intérêt collectif de nos Etats.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès à vos délibérations.